

Le mot du maire

Chers Concitoyens,

Les pluies diluviennes accompagnées de rafales de vent nous feraient presque oublier que nous sommes en hiver, et surtout au mois de janvier... C'est d'ailleurs l'occasion de vous adresser tous mes bons vœux pour cette nouvelle année, vous souhaitant une bonne santé, du bonheur et une réussite pour tous vos projets !

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui sont dans la souffrance, la solitude ou les difficultés, sans oublier tous ceux qui nous ont quittés en 2017.

L'année qui s'achève aura été riche en renouvellement de mandats : élections présidentielles, législatives et sénatoriales... Malgré tout ce renouveau, je n'ai pas l'impression que le visage de notre pays ait vraiment changé. Les problèmes de chômage, pouvoir d'achat et insécurité sont toujours présents et touchent encore de nombreux citoyens. Les communes non plus ne sont pas épargnées : on parle toujours de baisse des dotations de l'Etat, transferts de compétences, abandon de la taxe d'habitation et suppression ou regroupement de communes...

Soyez assuré que je mettrai tout en œuvre pour que notre village garde sa notoriété et son indépendance, tout comme je serai vigilant sur les prises de compétences de notre communauté de communes, ainsi que sur la mutualisation des moyens. Et en aucun cas je n'accepterai la mutualisation du personnel, préférant garder nos agents communaux au service de la municipalité et des Auffervillois !

L'année 2017 aura été marquée par la réorganisation de la surveillance de cantine, puis de la restructuration du secrétariat de mairie avec le recrutement d'une nouvelle secrétaire.

Les enfants de l'école auront pu bénéficier d'une visite de la caserne des pompiers de Nemours, mais aussi d'un exercice réel d'incendie-évacuation de leurs classes. Les élèves de CM2 ont aussi profité d'une sortie pédagogique à Buthiers, qui face au succès, sera renouvelée d'année en année.



Enfin, depuis la rentrée de septembre, nos chers écoliers ont repris les cours pour une semaine de 4 jours, abrogeant ainsi une mesure irresponsable qui les empêchait de pratiquer diverses activités le mercredi...

L'année 2017 est bel et bien passée, et nous devons maintenant nous tourner vers l'avenir avec plein de projets à mettre en place ! Les travaux de goudronnage des trottoirs seront enfin effectués au printemps prochain, tout comme l'aire de jeux pour les jeunes enfants qui trouvera sa place dans le jardin du presbytère. Le plan local d'urbanisme suit son cours et sa longue mise en place devra se poursuivre cette année... Notre école sera équipée d'un système de sécurité-incendie dans le cadre du PPMS, et fera l'objet d'achat de tableaux numériques permettant ainsi de s'adapter aux nouvelles technologies !

Le logement vacant au-dessus de l'école sera lui aussi rénové, afin d'en assurer une disponibilité immédiate. Enfin la traversée du bourg rue grande sera revue et des équipements de sécurité seront installés aux abords de l'école et près du cimetière, dans le but de réduire la vitesse et d'assurer une meilleure sécurité des citoyens !

En vue de tous ces projets, 2018 ne sera pas simple et devrait être l'année charnière du mandat. Toutes ces prévisions devront être réalisées pour le développement de la commune et le bien-être des Auffervillois...

Pour terminer, j'insisterai sur l'intérêt de commémorer le centenaire de l'armistice 1918... Une cérémonie exceptionnelle du souvenir aura lieu cette année le samedi 10 novembre à Aufferville, où nous rendrons un fervent hommage à tous les morts de la commune !

J'aurais bien entendu l'occasion de vous en reparler, et d'ici là, je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2018 avec plein d'optimisme pour vos projets !

Bruno Moulié.

Sommaire

- | | |
|---|---|
| • Compte-rendu conseils municipaux P2-3 | ♦ Les évènements P7-8-9 |
| • Opération pièces jaunes P4 | ♦ Rétrospective de l'année 2017 P10-11-12 |
| • Monoxyde de carbone P4 | ♦ Les événements à venir P13 |
| • Modification horaires SIRSAP P4 | ♦ Battage à l'ancienne P14-15 |
| • Caisse départementale d'aide au logement P5 | ♦ Centenaire de la guerre P16-17 |
| • Diplôme village fleuri P6 | ♦ Les cartes de nos entreprises P18 |
| • Décoration de Noël P6 | ♦ Nos joies nos peines P19 |

*Compte-rendu des conseils municipaux***CONVENTION D'UTILISATION DU PARKING DE LA SALLE DES 4 SAISONS**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les conventions d'utilisation pour les prestataires FREE et COVAGE.

ACTUALISATION DU TARIF DU REPAS AU 1^{ER} JANVIER 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 8 voix pour et 7 voix contre de fixer le tarif à 3,55€ à compter du 1^{er} janvier 2018.

TRÉSORERIE MISE EN NON VALEUR

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés accepte la proposition de la trésorière de la mise en non-valeur de la somme de 391€ d'impayés de cantine.

AIRE DE JEUX

Après avoir entendu le récapitulatif des 3 devis réceptionnés, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir à 14 voix pour et une abstention l'entreprise Quali Cité et autoriser le maire à signer tout document concernant ce marché.

PERSONNEL COMMUNAL : Le régime indemnitaire

Après avoir entendu le rapport, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés de mettre en place le complément indemnitaire annuel.

*Compte-rendu des conseils municipaux***PERSONNEL COMMUNAL : création de postes**

Le conseil municipal décide de créer, à compter du 1^{er} janvier 2018 :

- un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
- un poste de rédacteur.

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DU MAIRE

Le maire informe l'assemblée des affaires courantes :

Travaux de voirie : après concertation avec l'entreprise et au vu des délais administratifs, il a été convenu de débiter les travaux au printemps 2018.

Affaires judiciaires : attire l'attention de l'assemblée sur les affaires judiciaires et demande la plus grande discrétion.

Centenaire de l'armistice : il est prévu une cérémonie le samedi 10 novembre 2018 avec les personnalités officielles du Département puis la visite de l'exposition réalisée par le comité des fêtes d'Aufferville.

Vœux : la cérémonie aura lieu le dimanche 21 Janvier 2018 à 11h00. Il est prévu pour cette cérémonie de mettre à l'honneur Raymond DURIF garde-chasse et de nommer Damien TOUZET second porte-drapeau.

Rendez-vous : il informe le conseil municipal des rencontres qui se sont tenues le samedi 9 décembre 2017.

Le maire donne la parole aux conseillers municipaux :

PLU : l'ouverture des plis a été réalisée, Aline MORISSEAU et Cécile RINGENBACH sont en charge d'établir un résumé des trois propositions retenues. La prochaine réunion de la commission aura lieu le 24 janvier 2018.

CCAS : le repas aura lieu le dimanche 4 février 2018 à 12h00 à la salle des 4 Saisons, les invités d'honneur pour l'année 2018 seront : Cécile RINGENBACH et Benoît MARIÉ avec leurs conjoints.

Goûter de Noël : cette manifestation s'est bien passée, avec l'aide de certains membres du conseil municipal pour l'organisation. Il est à regretter deux annulations pour la prestation de photographie, à un mois, puis une semaine de la date de cet événement.

Conseil d'école du 7 Novembre 2017 : les effectifs de la petite section pour l'année scolaire 2018-2019 sont estimés à 13 élèves.

Opération « Pièces jaunes »



Jusqu'au 17 février 2018

Pour tous ceux qui veulent participer à l'opération
« Pièces Jaunes ».

Une urne est mise à disposition à l'accueil de
la mairie d'Aufferville.

Ouverture au public :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h00

Les samedis de 10h00 à 12h00

Monoxyde de carbone : attention danger

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il est invisible, ne sent rien mais quand on le respire il prend la place de l'oxygène, et cela peut être mortel. Les symptômes sont : fatigue, maux de tête, nausées, voire évanouissement.

Il provient des appareils de chauffage ou de cuisson fonctionnant au gaz, bois, charbon, essence, fuel ou éthanol. Les barbecues, groupes électrogènes, et les moteurs de voiture en produisent également.

Pour se protéger, il faut entre autres faire vérifier les appareils de chauffage. Demander alors une « attestation d'entretien ». De même, l'installation d'une chaudière au gaz requiert une « attestation de conformité ». Les barbecues, braseros doivent être utilisés exclusivement à l'extérieur, et il ne faut pas faire tourner le moteur de voiture dans le garage. Pensez également à aérer chaque jour votre logement, même en hiver.

En cas de maux de tête, nausée ou sensation de malaise, il faut ouvrir les portes et fenêtres, arrêter les appareils de chauffage ou cuisson, et sortir.

En cas d'urgence appeler les pompiers :**18**, le SAMU :**15**, ou le **114** : secours aux personnes malentendantes ou le **112** : appel depuis un portable.

Modification horaires SIRSAP



La permanence du SIRSAP est dès à présent ouverte tous les vendredis de 16h à 18h30 en mairie de Bougligny.

Caisse départementale d'aide au logement de Seine et Marne

CAISSE DEPARTEMENTALE d'AIDE AU LOGEMENT de SEINE ET MARNE

C.A.D.A.L.

La CAISSE DEPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT de Seine et Marne, "C.A.D.A.L." créée et financée par le Conseil Départemental du 77 ainsi que des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne (C.A.F.S.M.), propose des **PRETS** pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- ⊗ **ACCESSION à la PROPRIÉTÉ** (acquisition de neuf ou d'ancien)
- ⊗ **CONSTRUCTION**
- ⊗ **RACHAT DE SOULTE**
- ⊗ **AGRANDISSEMENT**
- ⊗ **RENOUATION, AMÉLIORATION, ADAPTATION, REHABILITATION**
- ⊗ **TRAVAUX de COPROPRIÉTÉ**

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts :

- ⊗ L'habitation doit se situer en Seine et Marne et doit constituer la résidence principale et personnelle du demandeur,
- ⊗ Sont appliqués, le barème de ressources CADAL.

COMPOSITION DU FOYER	PLAFONDS DE RESSOURCES	MONTANT MAXIMUM DU PRET
- 1 Personne	26 500 €	10 000 €
- 2 Personnes	36 200 €	
- 3 Personnes	43 800 €	
- 4 Personnes	46 500 €	
- 5 Personnes	52 300 €	
- 6 Personnes	59 100 €	
- 7 Personnes et +	65 500 €	

MONTANT DES PRETS*

Construction et acquisition : Prêts de **10 000 €**

Agrandissement & Amélioration : Taux d'intervention de **70 %** du coût total des travaux, des matériaux ou de la quote-part et prêts plafonnés à **10 000 €**

TAUX D'INTERET

1 %

DUREE DE REMBOURSEMENT

3 - 5 - 7 ou 10 ans (selon la nature du projet)

Pour en savoir plus...

Courrier : C.A.D.A.L.
Hôtel du Département
CS 50377
77010 MELUN CEDEX

Bureaux : C.A.D.A.L.
3 rue Paul Cézanne
La Rochette
77000 MELUN

☎ 01.60.65.94.88
☎ 01.64.87.95.07
☎ 01.60.59.00.58

@-mail : cadal77@wsnaco.fr
<http://cadal77.wix.com/cadal77>

Diplôme village fleuri

Grâce au travail quotidien d'Olivier pour l'embellissement de notre commune, celle-ci s'est vu décerner le diplôme de village fleuri, fleur vermeil.



Le jury départemental décerne
la fleur de Vermeil

et adresse ses
plus vives félicitations à :

à la commune de Aufferville

Jean-Jacques Barbaux

Président du Département
de Seine-et-Marne

Patrick Septiers

Vice-Président du Département en charge
de la culture, du tourisme, du patrimoine et
des stratégies de développement
Président de Seine-et-Marne Tourisme



Décoration de fin d'année



Cette année, Olivier a agrémenté la traditionnelle décoration de Noël avec de jolis rennes, mise en valeur appréciée par les petits mais aussi par les grands !

*Les événements***Halloween**

Le 4 novembre, nos petits auffervillois se sont réunis devant la mairie pour le 1er Halloween de la commune. Ainsi une trentaine d'enfants déguisés de Spiderman à des monstres en passant par sorcières, Frankenstein... ont défilé dans les rues et ont demandé « un bonbon ou un sort » aux habitants.

Nous remercions les habitants (s'ils n'ont pas été changés en crapauds) pour leur sympathique accueil, avec une mention particulière pour Mr et Mme Soudan accompagnés de Mr et Mme Lecler qui ont offert un spectacle de marionnettes devant les yeux ébahis des petits et des grands. Puis tous se sont dirigés vers la mairie pour prendre le verre de l'amitié (promis sans potion magique)...

Fort de ce succès, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

**Commémoration du 11 novembre**

Le 11 novembre dernier Monsieur Le Maire a rendu hommage aux Auffervillois morts pour la France.



*Les événements***Marché de Noël**

Le marché de Noël du 26 novembre dernier organisé par le comité des fêtes s'est bien déroulé malgré quelques exposants de moins que les années précédentes et une fréquentation moyenne due à la concurrence des marchés d'autres villages des environs.

**Noël des enfants**

Le 2 décembre dernier a eu lieu le Noël des enfants de la commune, du personnel communal et enseignant.

Au programme cette année, des créations manuelles et notamment un photophore, suivi de la traditionnelle rencontre avec le Père Noël (et la photo pour les enfants qui le souhaitent) et d'un goûter hivernal : vin chaud pour les plus grands et crêpes, gâteaux et brioche confectionnée par Mr et Mme Guilbaud.

**Loto de Noël**

Le 17 décembre dernier a eu lieu le célèbre loto de décembre qui attire toujours un grand nombre de participants venus pour gagner, entre autres, les fameuses dindes de Noël et de nombreux autres lots tel qu'un téléviseur 108 cm full HD.

Les événements

Cérémonie des vœux du Maire

Le dimanche 21 janvier, Monsieur Le Maire accompagné du conseil municipal et du personnel communal a présenté ses vœux aux nouveaux habitants ainsi qu'aux professionnels de la commune : artisans, agriculteurs, assistantes maternelles...

Il a cette année mis à l'honneur Monsieur Raymond Durif, qui après avoir passé de nombreuses années au service de la chasse, tire sa révérence.

Il en a également profité pour remettre au personnel communal et enseignant, le diplôme des gestes de premiers secours obtenu lors d'une formation avec les pompiers.

Cette cérémonie a permis également de faire la connaissance de notre porte drapeau en second, tout nouvellement désigné, en la personne de Damien Touzet.

En effet, le devoir de mémoire reste nécessaire. L'hommage rendu à nos anciens combattants et à tous les Auffervillois morts pour la France reste un moment fort de la vie de notre commune. Aussi se posait la question de comment le perpétuer et assurer la relève.

L'idée est donc venue de nommer un jeune du village porte-drapeau, qui participera aux cérémonies aux côtés de notre porte-drapeau attitré Jean-Claude Reine. Ainsi, la relève est assurée, et notre ami Jean-Claude sera bien secondé !



Jean-Claude Reine et Damien Touzet



Raymond Durif

Rétrospective 2017



8 janvier - Vœux du Maire



21 janvier - Soirée karaoké



19 mars - Cérémonie FNACA



17 avril - Pâques



8 mai - Commémoration



8 mai - Vide grenier

Rétrospective 2017



20 mai - Sortie au zoo de Beauval



17 juin - Fête des voisins



14 juillet - Commémoration



14 juillet - pique-nique républicain et jeux

6 août - vide grenier dans le centre bourg



Rétrospective 2017



4 novembre - Halloween



11 novembre - Commémoration



26 novembre - Marché de Noël



2 décembre - Noël des enfants



17 décembre - Loto de Noël



Les événements à venir

Repas des aînés

Comme chaque année, les membres du CCAS auront beaucoup de plaisir à retrouver nombre d'entre vous pour le repas des aînés le **dimanche 4 février**.



Pâques

Nous donnons rendez-vous à nos petits auffervillois pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques :
le lundi 2 avril.

Plus de précisions très bientôt,

Surveillez vos boîtes aux lettres !

Cérémonie du 11 novembre

Exceptionnellement la cérémonie du 11 novembre sera célébrée à Aufferville le
10 novembre.

Elle associera commémoration et exposition dans la salle des Quatre Saisons à l'occasion du centenaire de l'armistice



Aufferville autrefois : les battages à l'ancienne

Si la moisson s'effectue désormais en peu de temps grâce à la moissonneuse-batteuse, il n'en fut pas de même jusqu'au début des années 1960. Après la récolte au champ des gerbes, on faisait appel à un entrepreneur pour le battage. Mme Ginette Debu se souvient...

Les progrès de la technique ont permis un gain de temps considérable pour l'agriculteur, et une certaine sécurité par rapport aux intempéries. Généralisée progressivement à partir des années 1950, la moissonneuse-batteuse permet de réaliser simultanément au champ les opérations de fauche et de battage des céréales (le blé et l'orge notamment) et autres plantes à graines. La paille retourne au champ pour être pressée ou broyée selon les usages, tandis que le grain est disponible immédiatement pour être stocké. Il y a encore soixante ans, c'était des gerbes que l'on récoltait, réalisées au moyen d'une faucheuse-lieuse. Il fallait aussitôt rassembler ces gerbes en tas, puis les laisser sécher quelque temps avant de les reprendre pour constituer des meules.

Cette première étape nécessitait beaucoup de manutention, mais une fois achevée, l'agriculteur avait le sentiment d'avoir sauvé sa récolte.



Moisson à la faucheuse-lieuse à Aufferville vers 1950

Venait ensuite le travail de battage. Celui-ci, qui pouvait avoir lieu entre août et avril de l'année suivante, était confié à une entreprise. Avec ses quatre équipes organisées chacune autour d'une batteuse, l'entreprise Debu implantée à Aufferville couvrait un large secteur. C'était un véritable convoi qui sillonnait ainsi la plaine de ferme en ferme : la batteuse, la presse, une remorque chargée de tuyaux à balles, la cuve à fuel et aussi la roulotte qui servait de cantine. Au début, la batteuse était animée par une locomobile à vapeur, qui a vite été remplacée par un tracteur.



La batteuse dans une ferme à Aufferville, années 1930

Aufferville autrefois : les battages à l'ancienne

Chaque équipe autour d'une batteuse était constituée d'une douzaine de personnes, depuis les ouvriers sur la meule, une personne pour défaire les liens et alimenter la batteuse, deux personnes pour récupérer les sacs de grains (de 100 kg, qui étaient montés à dos au grenier !), trois ou quatre ouvriers à la presse pour la paille, sans compter le chef d'équipe, un mécanicien... et la cantinière, chargée de nourrir tout ce monde !

Epouse de M. Henri Debu, chef d'équipe, et belle-sœur de M. Paul Debu l'entrepreneur, Mme Ginette Debu avait été embauchée pour faire la cuisine dans une des roulottes et a joué ce rôle jusqu'à la fin de l'entreprise. Pendant toute la saison des battages, elle et son mari occupaient la roulotte, qui se déplaçait de village en village. La roulotte restait implantée dans la plus grande ferme du village, tandis que le matériel se déplaçait de ferme en ferme. Une fois le village terminé, on déménageait à nouveau. M. et Mme Debu ne rentraient chez eux que le samedi soir (au début avec le vélo comme moyen de transport).

« La roulotte servait à la fois de cuisine et, au fond, de chambre. Elle était chauffée par une cuisinière à bois. Des vivres y étaient entreposés : le tonneau de vin se trouvait sous le lit ! Il y avait aussi des « tinettes » remplies de salaisons. Les repas étaient pris dans une pièce mise à disposition par le fermier. Le matin, on servait un café réalisé avec de l'orge grillé, de la charcuterie ou des « Pilchard ». La viande pour le midi était livrée par le boucher d'Aufferville, M. Saÿde, ou sinon on achetait des volailles dans les fermes. On servait le vin coupé d'eau pour les ouvriers. Contrairement à nous, ceux-ci rentraient chez eux tous les soirs. Certains venaient de loin, de Corrèze ou de Dordogne, il fallait leur trouver un logement. Il arrivait que je leur fasse la lessive.

J'ai continué ce travail jusqu'en 1964, explique-t-elle, mais déjà depuis plusieurs années l'activité était moins importante. »



Mme Debu dans sa roulotte dans les années 1950

La mécanisation avait sonné le glas des battages. Heureusement, l'industrie du quartz se développant dans la région, à Bagneaux sur Loing, un bon nombre d'ouvriers ont pu retrouver du travail rapidement. Ce fut le cas de son mari, M. Henri Debu. Quant à elle, après quelques années comme femme de ménage, elle a pu retrouver une activité de cuisinière, mais cette fois pour des enfants : en effet, elle a été responsable de la cantine scolaire d'Aufferville de 1973 à sa retraite en 1984 !

*Centenaire de la guerre 14-18 : les dates-clés du conflit***Septième partie : juillet à décembre 1917**

Voilà déjà trois ans que la guerre fait rage. Avec l'entrée en guerre de la Chine et du Brésil, à la suite des Etats-Unis, le conflit devient planétaire.

31 Juillet : début de la troisième bataille d'Ypres, opposant les forces britanniques et canadiennes, avec des renforts français, aux allemands. Après quelques offensives en août, les forces britanniques entament en septembre une guerre d'usure qui se terminera le 6 Novembre avec la prise par les Canadiens des ruines du village de Passchendaele (Flandre Occidentale). Le bilan est de 310000 morts côté britannique, 260000 côté allemand.



Les ruines du village de Passchendaele

14 Août : la Chine déclare la guerre à l'Allemagne.

15 Août : Le pape Benoît XV appelle les peuples à la paix. Son message ne sera pas entendu.

20 Août : début de la seconde bataille de Verdun. En septembre, l'armée française revient sur ses lignes de 1916.

15 Octobre : La danseuse Mata Hari, jugée pour espionnage, est exécutée.



23-26 Octobre : bataille de La Malmaison (Aisne). Victoire des troupes françaises.

Centenaire de la guerre 14-18 : les dates-clés du conflit

24 Octobre au 5 Novembre : Bataille de Caporetto dans les Alpes (Italie du Nord). Lourde défaite italienne face aux troupes austro-allemandes.

26 Octobre : le Brésil entre en guerre aux côtés des Alliés

20 Novembre au 6 Décembre : Bataille de Cambrai. Les troupes britanniques lancent une attaque blindée, la première de cette envergure.

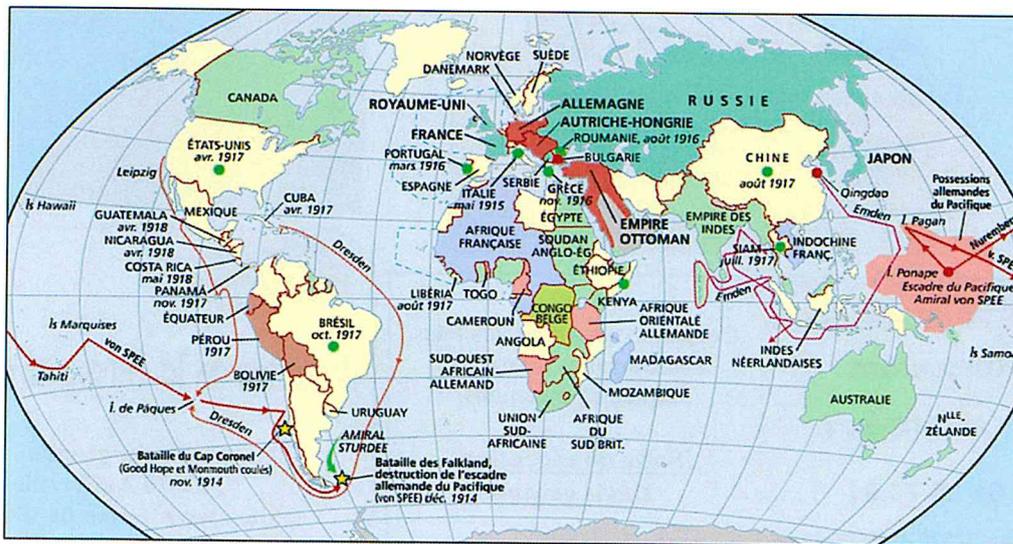


Camp de Base avant la bataille de Cambrai

15 Décembre : signature de l'armistice de Brest-Litovsk, entre l'Allemagne et le régime bolchevique.

Zoom sur : Les puissances en guerre

En 1917, le conflit devient réellement mondial. Voici la carte des puissances concernées.



Empires centraux en 1914 Possessions allemandes	Pays alliés en 1914 Possessions françaises Commonwealth et possessions britanniques Possessions belges	Neutres en 1914 ayant rompu leurs relations diplomatiques avec les Empires centraux au cours de la guerre	Pays neutres en 1914 ayant rejoint au cours de la guerre : Les Empires centraux Les Alliés	Zone de blocus sous-marin établi par les Allemands de 1914 à 1917 Déclaration de guerre sous-marine totale le 1 ^{er} février 1917 Batailles navales
--	---	--	---	---

Les cartes de nos entreprises



Caroline ALIAS
EXPERTISE COMPTABLE

calias.ec@gmail.com
06.10.60.01.28

18 rue des Canes
77570 AUFFERVILLE



Poterie Artisanale "AU GRES d'ISA"

Isabelle Tardy
24, Route Ronde
77570 AUFFERVILLE
Tel : 01 64 28 71 08
augresdisa@orange.fr
811 905 709 R.C.S. Melun



Laurent FLAMBEAUX
Port.06 81 33 05 76

- AMENAGEMENT DE COMBLES
- AMENAGEMENT DE MAGASINS
- PAVILLONS-FAUX PLAFONDS
- CLOISONS-DOUBLAGES

3, route ronde - 77570 AUFFERVILLE Fax.01 64 78 08 07

MP3E
CONSTRUCTION

Des fondations aux finitions

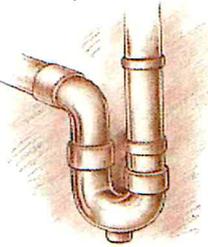


Etudes et conseils personnalisés
Devis gratuits

- Maçonnerie neuf et rénovation
- Isolation / Placo
- Travaux extérieurs
- Carrelage et Faïence
- Aménagement de combles
- Salle de Bain

Port : 07 87 16 22 16
mp3econstruction@gmail.com

SARL au capital de 5 000 Euros - Siret : 815 007 028 000 17 - RCS de Melun 815 007 028 - APE/NAF : 4399C - Numéro TVA : FR0681500728



JL ESPACE BAINS
Mr JACOB Vincent

Plomberie / chauffage
Conception et agencement de salle de bains

22 rue Grande
77570 Aufferville
Port : 06.22.34.29.74
Fax : 01.54.28.35.53
Tel : 01.54.28.61.49

jlespacebains@hotmail.fr

AJP PEINTURE

Peinture intérieure - extérieure - Ravalement
Faux plafonds - Sablage
Revêtements muraux et sols souples
Décoration Intérieure - Vitrerie
Tél. 01 64 28 03 97 - Fax. 01 64 45 66 24
37, rue Charles Lorin 77140 NEMOURS / e-mail: ajp peinture@orange.fr

MPEDC
Eric De CRUZ

MAÇONNERIE - PLOMBERIE SANITAIRE

- AMENAGEMENT DE COMBLES
- PLACO, FAÏENCE
- RENOVATION...

8 Rue des Ouches
77570 Aufferville
06.81.03.80.30
Fax:01.64.28.77.46
ouches@wanadoo.fr

LE RELAIS DE LA DILIGENCE S.A.R.L.

Bar-Restaurant
JOHNNY & CHRISTY

01 64 28 75 91

9 Route Nationale - 77570 AUFFERVILLE

Contactez-nous pour vos fêtes,
Anniversaires, Mariages,
Baptêmes, Réunions.

Salle de réception
Devis gratuit

Ferme de Filbois

Produits de la ferme et du terroir

17, rue grande
77570 Aufferville
Site : www.ferme-de-filbois.fr

Les personnes désirant faire connaître leur activité professionnelle sont invitées à prendre contact avec la mairie. Un encart leur sera réservé dans un prochain numéro.

Nos joies nos peines

NOS JOIES, NOS PEINES



Journal des Naissances

PETITCOLAS Ruben né le 18/02/2017
 GRANVERGNE MASSON Mya née le 19/03/2017
 TSCHUMI Iris née le 02/08/2017
 GREMILLON Nessa née le 16/09/2017
 FAUVET LEVILLAIN Djulyann né le 11/10/2017

Ces avis de naissances ne concernent que les enfants dont les parents ont répondu favorablement à la demande de parution.



Se sont unis

Élisabeth JULIEN & Matthieu PIQUE
 25 Février 2017
 Gilles LECHATELLIER & Béatrice CARIO
 17 Juin 2017
 Audrey BERTHAULT & Frédéric MAQUET
 2 Septembre 2017
 Nicolas BIANCHI & Mégane RODRIGUES
 16 Septembre 2017



Nicolas Bianchi et
Mégane Rodrigues



Nous a quittés

Edwige PRUNEAU épouse CHAMAULT 13/11/2017



Audrey Berthault et
Frédéric Maquet

Dates à retenir

27 janvier	Soirée Karaoké
11 mars	Loto
19 mars	Commémoration
2 avril	Chasse aux œufs de Pâques
8 mai	Commémoration et vide grenier/exposition artisanale
26 mai	Soirée Théâtre

Bonne
Année 2018



www.aufferville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'AUFFERVILLE

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** de 9 H 30 à 12 H

**Nouveaux
Horaires** !

Les **samedis** de 10 H à 12 H :
avec présence du Maire ou de l'un de ses adjoints.

En dehors de ces jours, le Maire ou ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

